

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Introduction :

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société du 21 Avril 2011 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Décembre 2013 qui font apparaître un actif net de 7.024.399 D pour un capital social de 6.758.100 D et une valeur liquidative égale à 103^d,940 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2013 sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Décembre 2013.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

MANAGING PARTNER
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	5 092 834	5 233 696
a- Actions et valeurs assimilées		309 824	47 760
b- Obligations		3 405 506	3 808 136
c- Emprunts d'état		1 377 504	1 377 801
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 956 724	1 501 534
a- Placements monétaires		998 144	993 257
b- Disponibilités		958 580	508 277
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		7 049 559	6 735 230
<u>PASSIFS</u>		<u>25 159</u>	<u>27 465</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	19 572	21 836
Autres créditeurs divers	PA2	5 587	5 628
<u>ACTIF NET</u>		<u>7 024 399</u>	<u>6 707 765</u>
Capital	CP1	6 788 850	6 493 327
Sommes distribuables		235 549	214 438
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		61	61
b- Résultat distribuable de la période		209 100	227 407
c- Régul.Résultat distribuables de la période		26 388	-13 030
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		7 049 559	6 735 230

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10.13 au 31.12.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.10.12 au 31.12.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
Revenus du portefeuille-titres	PR1	53 987	228 173	55 243	227 559
a- Dividendes		0	9 459	0	13 029
b- Revenus des obligations		40 335	164 553	41 592	160 222
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état		13 651	54 160	13 651	54 308
Revenus des placements monétaires	PR2	14 163	34 915	26 042	60 325
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>68 149</u>	<u>263 088</u>	<u>81 285</u>	<u>287 884</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-11 485	-42 680	-13 745	-48 193
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		56 665	220 408	67 541	239 691
Autres produits		0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-2 974	-11 308	-3 362	-12 284
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 691	209 100	64 179	227 407
Régularisation du résultat d'exploitation		2 465	26 388	-71 246	-13 030
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		56 156	235 488	-7 067	214 377
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 465	-26 388	71 246	13 030
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2 906	-1 167	2 004	-2 953
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	2 709	1 351	1 351
Frais de négociation		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		56 597	210 641	67 534	225 805

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.10.13 au 31.12.13	Période du 01.01.13 au 31.12.13	Période du 01.10.12 au 31.12.12	Période du 01.01.12 au 31.12.12
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>56 597</u>	<u>210 641</u>	<u>67 534</u>	<u>225 805</u>
a- Résultat d'exploitation	53 691	209 100	64 179	227 407
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 906	-1 167	2 004	-2 953
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	2 709	1 351	1 351
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-177 539</u>	<u>0</u>	<u>-210 193</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>13 042</u>	<u>283 531</u>	<u>-2 449 791</u>	<u>-27 816</u>
a- Souscriptions	4 324 380	11 809 922	3 252 343	18 516 140
- Capital	4 177 900	11 413 400	3 146 900	17 880 900
- Régularisation des sommes non distribuables	18 048	47 908	13 290	79 785
- Régularisation des sommes distribuables	128 433	348 615	92 153	555 455
b- Rachats	4 311 339	11 526 391	5 702 134	18 543 956
- Capital	4 167 500	11 120 300	5 515 300	17 883 100
- Régularisation des sommes non distribuables	17 871	47 026	23 414	81 256
- Régularisation des sommes distribuables	125 968	359 065	163 420	579 600
VARIATION DE L'ACTIF NET	69 639	316 634	-2 382 257	-12 204
<u>ACTIF NET</u>				
a- Début de période	6 954 760	6 707 765	9 090 022	6 719 969
b- Fin de période	7 024 399	7 024 399	6 707 765	6 707 765
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- Début de période	67 477	64 650	88 334	64 672
b- Fin de période	67 581	67 581	64 650	64 650
VALEUR LIQUIDATIVE	103,940	103,940	103,755	103,755
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,357%	3,374%	3,286%	3,146%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/12/2013

(Unité en Dinars Tunisiens)

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2013, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

A signaler que les états financiers trimestriels de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5.092.834 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2013	% de L'Actif	% de L'Actif Net
BTA	1 280	1 333 582.400	1 377 503.934	19.54%	19.61%
BTA 5.25% MARS2016	1 080	1 122 782.400	1 159 567.496	16.45%	16.51%
BTA 5.5% MARS2019	200	210 800.000	0 217 936.438	3.09%	3.10%
Obligations	47 250	3 315 498.000	3 405 506.052	48.31%	48.48%
AB 2008	3 000	225 000.000	232 767.123	3.30%	3.31%
AB 2009 SUB	1 150	84 318.000	85 254.692	1.21%	1.21%
AB SUB 2012	3 500	315 000.000	319 266.602	4.53%	4.55%
AIL 2012-1	500	40 000.000	41 215.123	0.58%	0.59%
ATL 2009/2	1 000	60 000.000	60 676.602	0.86%	0.86%
ATL 2009/3	500	10 000.000	10 002.246	0.14%	0.14%
ATL 2010/1	2 500	100 000.000	101 668.493	1.44%	1.45%
ATL 2010/2	1 000	80 000.000	80 019.288	1.14%	1.14%
ATL 2013/2	300	30 000.000	30 222.510	0.43%	0.43%
BTE 2010	3 500	297 500.000	301 543.392	4.28%	4.29%
CIL 2009/3	2 000	80 000.000	83 102.246	1.18%	1.18%
CIL 2010/1	2 000	80 000.000	81 426.850	1.16%	1.16%
CIL 2010/2	1 000	40 000.000	40 278.027	0.57%	0.57%
EO SERVI-2012 6.9%	1 000	100 000.000	104 310.137	1.48%	1.48%
HL 2009/1	1 600	32 000.000	32 592.833	0.46%	0.46%
HL 2010/1	1 600	64 000.000	65 450.784	0.93%	0.93%
STB 2010/1	3 000	239 970.000	247 886.774	3.52%	3.53%
TJL 2011	1 000	80 000.000	83 713.754	1.19%	1.19%
TJL 2009 SUB	3 000	300 000.000	312 332.055	4.43%	4.45%
TLS 2009 SUB	1 600	32 000.000	32 388.349	0.46%	0.46%
TLS 2010/2	2 000	80 000.000	80 424.110	1.14%	1.14%
TLS 2013/1	1 500	150 000.000	152 145.206	2.16%	2.17%
UBCI 2013	1 000	100 000.000	103 204.384	1.46%	1.47%
UIB 2009/1	2 500	200 000.000	204 308.165	2.90%	2.91%
UIB 2011/2	1 000	85 710.000	89 434.088	1.27%	1.27%
UIB 2012/1	3 500	350 000.000	367 478.137	5.21%	5.23%
UNIFACTOR 2010	1 000	60 000.000	62 394.082	0.89%	0.89%
OPCVM	2 900	310 749.856	309 824.400	4.39%	4.41%
IOS SICAV	2 900	310 749.856	309 824.400	4.39%	4.41%
Total		4 959 830.256	5 092 834.386	72.24%	72.50%

AC2 : Note sur les Placements monétaires et les disponibilités

Les placements monétaires ont atteint au 31/12/2013 un total de 998.144 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2013	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt		997 199	998 144	14,21%
CD 20J-20-12-2013	5,00%	498 892	499 556	7,11%
CD 30J 27-12-2013	5,10%	498 307	498 588	7,10%

Les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Avoir en banque	950 058	500 666
Sommes à l'encaissement	0	0
Sommes à régler	0	0
Intérêts sur DAV	8 522	7 611
TOTAL	958 580	508 277

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élevaient à 53.987 DT pour la période allant du 01-10-2013 au 31-12-2013 contre 55.243 DT pour la même période une année auparavant. Ces revenus se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01-10-2013 31-12-2013	Au	Du 01-10-2012 31-12-2012	Au
Dividendes OPCVM		0		0
Revenus Des Obligations				
Intérêts		40 335		41 592
Revenus Des Emprunts d'Etat				
Intérêts		13 651		13 651
TOTAL		53 987		55 243

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un total de 14.163 DT pour la période allant du 01-10-2013 au 31-12-2013 contre 26.042 DT pour le quatrième trimestre de l'année précédente. Ces revenus se détaillent comme suit :

LIBELLE	Du 01-10-2013 Au 31-12-2013	Du 01-10-2012 Au 31-12-2012
Intérêts sur les placements monétaires	6 958	19 115
Intérêts sur compte de dépôt	7 205	6 927
TOTAL	14 163	26 042

Note sur les autres actifs et passifs :

Libellé	Solde au 31- 12-2013	Solde au 31- 12-2012
PA1 : Opérateurs Crédeurs		
Frais du gestionnaire	10 104	12 368
Frais du dépositaire	9 468	9 468
Total	19 572	21 836
PA2 : Autres crédeurs Divers		
Autres Opérateurs crédeurs	5 000	5 000
Autres Crédeurs (CMF)	587	628
Total	5 587	5 628

Note sur les charges et autres produits de gestion :

Libellé	Du 01-10-2013 Au 31-12-2013	Du 01-10-2012 Au 31-12-2012
CH1 : Charges de gestion des placements		
Rémunération du gestionnaire	9 998	12 262
Rémunération du dépositaire	1 487	1 483
Total	11 485	13 745
CH2 : Autres Charges		
Rémunération du CAC	1 260	1 257
Redevance CMF	1 695	2 078
Charges diverses	19	26
Total	2 974	3 362

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31-12-2012	
* Montant	6 465 000
* Nombre de Titres	64 650
* Nombre d'actionnaires	200
Souscriptions réalisées	
* Montant	11 413 400
* Nombre de titres émis	114 134
Rachats effectués	
* Montant	11 120 300
* Nombre de titres rachetés	111 203
Capital au 31-12-2013	
* Montant	6 758 100
* Nombre de Titres	67 581
* Nombre d'actionnaires	165

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le	Mouvement sur l'Actif
	capital	Net
Capital Début de période au 31-12-2012	6 493 327	6 493 327
Souscription de la période	11 413 400	11 413 400
Rachat de la Période	-11 120 300	-11 120 300
Autres Mouvements	2 423	237 972
Variation de plus ou moins-value latentes	-1 167	-1 167
Plus ou moins-value réalisées	2 709	2 709
Régularisation Sommes ND de la période	881	881
Sommes distribuables		235 549
Montant Fin de période au 31-12-2013	6 788 850	7 024 399

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2012 et antérieurs	889 633	103 025	992 658
Exercice 2013	209 100	26 388	235 488
Total	1 098 733	129 413	1 228 146

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	3,893	4,453
Charges de gestion des placements	-0,632	-0,745
Revenus nets des placements	3,261	3,708
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,167	-0,190
Résultat d'exploitation	3,094	3,518
Régularisation du résultat d'exploitation	0,390	-0,202
Sommes distribuables de l'exercice	3,485	3,316
Variation des (+) ou (-) values potentielles	-0,017	-0,046
(+) ou (-) values réalisées sur cession de titres	0,040	0,021
Frais de négociation	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,023	-0,025
Résultat net de l'exercice	3,117	3,493
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,023	-0,025
Régularisation du résultat non distribuable	0,013	-0,023
Sommes non distribuables de l'exercice	0,036	-0,048
Distribution de dividendes	3,316	3,422
Valeur liquidative	103,940	103,755

Ratios de gestion des placements		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0,69%	0,67%
Autres charges/actif net moyen	0,18%	0,17%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	3,78%	2,99%
Actif net moyen	6 228 185	7 165 735

Nombre d'actions au 31/12	67 581	64 650
---------------------------	--------	--------

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société, En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net,

Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2013 s'élèvent à 36 780 DT,

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services l'ATB percevra des honoraires annuels d'un montant de 3.000 TND (TVA en sus) pour la première année effective et 5.000 TND HT pour la deuxième année. Ce montant sera révisé d'un commun accord entre les deux parties au terme de cette période.

La rémunération du dépositaire au 31/12/2013 s'élève à 5.900 DT TTC. Tout montant facturé en plus est à la charge de la société « FINACorp S.A»,

5- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp S,A rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 025% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis,

5- 4 Prise en charge par FINACorp des charges hors exploitation

La société « FINACorp » prend en charge les frais de gestion suivants en lieu et place de la FINACorp Obligataire SICAV tels que :

- La charge de la TCL
- Les dépenses publicitaires et de publication
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu